

L'arrangement engage le Canada et la Corée à conclure d'ici un an des négociations sur une entente de reconnaissance mutuelle des résultats d'essais et des procédures d'homologation du matériel de télécommunications.

- 30 -

Un document d'information sur les nouvelles ententes commerciales est annexé.

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec :

Bill Milliken
Cabinet du Ministre
Industrie Canada
(613) 995-9001

ou avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874